

Charte de l'égalité des genres

Sommaire

Préambule	3
Nos engagements	3
Feuille de route	3
Couverture médiatique	4
Généralités	4
Thématisation régulière	4
Editoriaux	4
Ecriture inclusive	4
Expertes	4
Portraits	4
Iconographie et vidéo	4
Conférences	4
Base de données	5
Partenariats	5
Ressources humaines	5
Effectifs et recrutements	5
Salaires et promotions	5
Conditions de travail	5
Formation et réseautage	5
Sensibilisation à l'interne	6
Discrimination, sexisme et harcèlement	6
Transparence	6
Baromètre mensuel	6
Rapport annuel	6
Feuille de route	6
Entrée en vigueur	6

Préambule

Un média doit être le reflet de la société à laquelle il s'adresse. Au XXI^e siècle, les actrices et acteurs de cette société sont des femmes et des hommes aux trajectoires multiples. Cette diversité est source de créativité et de richesse à cultiver.

En 2018, à l'occasion de ses 20 ans, la rédaction du *Temps* s'est engagée à défendre sept causes qu'elle jugeait importantes: l'égalité des genres était l'une d'elles. C'est dans le prolongement de cette cause que s'inscrit cette charte.

Le principe d'égalité salariale est inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981 et dans la loi depuis 1996. Malgré cela, les femmes, dans les médias comme ailleurs, continuent de gagner moins que les hommes à travail égal. Au sein des rédactions, les femmes demeurent minoritaires dans les rubriques dites «dures», ainsi que dans les postes à responsabilités. Dans les contenus produits par les médias, la présence des femmes est, elle aussi, minoritaire. Le congé paternité continue de faire l'objet d'âpres débats, le temps partiel, pour les hommes, n'est pas toujours bien vu, la charge mentale est inégalement répartie.

Parce qu'une prise de conscience n'entraîne pas directement un changement de paradigme, *Le Temps* se dote d'une Charte de l'égalité des genres.

Nos engagements

Le Temps s'engage en faveur de l'égalité des genres. Il s'inscrit également contre toute forme de discrimination, qu'elle soit basée sur l'orientation sexuelle, l'apparence, l'origine ou la religion de chacune et chacun.

La présente Charte s'applique à tous les membres de la rédaction du *Temps*, mais aussi à toute personne contributrice externe ou partenaire.

Feuille de route

Pour atteindre ses objectifs en matière d'égalité des genres, *Le Temps* se dote chaque année d'une feuille de route et rend compte publiquement des succès et échecs de l'année écoulée.

Couverture médiatique

Généralités

«Un homme sur deux est une femme.» Témoin des changements de société, la rédaction du *Temps* veut être, dans ses différents espaces rédactionnels ainsi que dans sa présence publique, le reflet de l'émancipation et du chemin des femmes et des différentes minorités vers l'égalité.

Thématisation régulière

Dans ses articles, la rédaction du *Temps* porte une attention forte à l'actualité lorsqu'elle touche à l'égalité et à la diversité. Elle propose régulièrement des dossiers et des réflexions dans ce domaine.

Editoriaux

La rédaction du *Temps* veille à ce que les auteurs des éditoriaux et commentaires, vitrines du média, soient également des autrices. Elle vise la parité et la diversité.

Écriture inclusive

La rédaction réévalue régulièrement ses pratiques d'écriture et de communication à destination du public, en tenant compte de la diversité des réalités, du piège des stéréotypes de genre, de l'évolution des écritures inclusive et épiciène. Elle féminise les noms de métier.

Expertes

Lorsqu'il s'agit d'éclairer l'actualité, la rédaction du *Temps* donne la parole à des expertes et experts de tous horizons. Elle propose à ses lectrices et lecteurs des tribunes rédigées aussi bien par des femmes que par des hommes. Elle vise la parité et la diversité.

Portraits

Dans les choix de personnalités qu'elle présente au public, la rédaction du *Temps* est attentive à la parité et à la diversité. Elle prend garde de ne pas tomber dans les stéréotypes.

Iconographie et vidéo

Consciente de l'importance de l'image, la rédaction du *Temps* est soucieuse de multiplier les représentations de femmes dans ses pages et sur ses écrans. Son but est l'égalité et la diversité.

Conférences

Dans les événements et rencontres qu'elle organise, la rédaction du *Temps* vise l'égalité et la diversité. Les journalistes et membres de la rédaction du *Temps* refusent de participer à tout débat qui n'en tiendrait pas compte («all male panel»).

Base de données

La rédaction du *Temps* possède une base de données d'expertes de tous horizons qu'elle enrichit et met à jour régulièrement. Elle la rend publique pour contribuer à une couverture médiatique et événementielle à parité.

Partenariats

Dans les partenariats qu'elle contracte, la rédaction du *Temps* choisit de préférence des partenaires engagés en faveur de l'égalité et de la diversité; elle profite de ses contacts pour promouvoir ces principes.

Ressources humaines

Le Temps s'engage pour la diversité et l'inclusion au travail et propose à chacune et chacun des droits et des chances identiques. C'est un objectif stratégique qui trouve son application dans sa culture, sa structure et son fonctionnement.

Effectifs et recrutements

Le Temps est à parité dans ses effectifs et dans les postes à responsabilités et d'encadrement. Les cadres du *Temps* défendent l'égalité et la diversité au sein de la rédaction. Lors des engagements, à compétence égale, la préférence est donnée à la candidate ou au candidat dont le sexe est sous-représenté.

Salaires et promotions

A compétence égale, chacune et chacun est rémunéré de façon égale et équitable, compte tenu de sa formation, de son expérience et de l'évaluation de sa fonction à l'interne et à l'externe. Aucune forme de discrimination ne peut interférer. Le sexe, l'orientation sexuelle, l'apparence, l'origine, la religion de chacune et chacun ou le fait de choisir un mode de travail alternatif (par ex. temps partiel) ne sauraient entraîner de répercussions négatives sur l'évolution professionnelle, la rémunération ou la formation.

Conditions de travail

Le Temps veille à ce que l'environnement de travail soit favorable à toutes et tous. *Le Temps* propose à chacune et chacun des solutions individuelles adaptées aux demandes personnelles et/ou aux contraintes de la vie familiale.

Formation et réseautage

Le Temps investit et s'investit dans la promotion et l'autopromotion des femmes et des minorités en son sein. *Le Temps* organise des groupes de discussions et d'échanges réguliers sur ces thématiques afin de les faire vivre et d'identifier les difficultés éventuelles.

Sensibilisation à l'interne

Le Temps attend de ses journalistes qu'elles et ils soient sensibles aux questions d'égalité et de diversité aussi bien entre eux que dans l'exercice de leur travail. A l'interne, il privilégie la communication inclusive.

Discrimination, sexisme et harcèlement

Le Temps ne tolère pas les comportements sexistes, de mobbing, de harcèlement ou toute forme de discrimination directe ou indirecte. Il propose des mesures de prévention et d'information, une structure d'écoute et de recours appropriée.

Transparence

Conscient que cette charte décrit une situation idéale, *Le Temps* s'engage, pour y parvenir, notamment par les moyens suivants.

Baromètre mensuel

Grâce à son «paritomètre» ou baromètre de l'égalité, la rédaction du *Temps* affiche en temps réel sur son site et régulièrement dans ses pages la présence des femmes dans ses productions rédactionnelles. Son but est l'égalité.

Rapport annuel

Le groupe «égalité» se réunit au moins une fois par année pour faire le bilan de l'année écoulée. Il publie le résultat de ses évaluations.

Feuille de route

Le groupe «égalité» fixe annuellement les objectifs pour l'année suivante. Cette feuille de route est publique.

Entrée en vigueur

La présente charte a été approuvée par le Conseil d'administration du «Temps» lors de sa séance du 12 décembre 2019.

Lausanne, décembre 2019